

# P

## Glossaire : procédure des assemblées

### A

#### **Acclamation**

Quand une personne gagne les élections parce qu'il n'y a aucun autre candidat.

#### **Adopter, adopter un rapport**

Accepter une proposition; accepter un rapport, y compris les mesures décrites dans le rapport.

#### **Affaires**

Points soumis devant une assemblée.

#### **Affaires en suspens**

Questions et propositions qui proviennent d'une réunion précédente.

#### **Affaires nouvelles**

Points à l'ordre du jour qui ont trait aux nouvelles questions.

#### **Ajournement**

Proposition de mettre fin à l'assemblée.

#### **Amendable**

Proposition qui peut être modifiée (amendée).

#### **Amendement**

Proposition de modification mineure à une proposition sans en changer l'intention.

#### **Amendement de remplacement**

Proposition qui supprime des mots de la proposition principale et insère de nouveaux mots pour les remplacer.

#### **Appel de la décision de la présidence**

Au cours d'une réunion, contestation d'une décision rendue par la présidence.

#### **Appel nominal**

Au début d'une réunion, annoncer les noms des dirigeants pour déterminer qui est présent; cette liste des présences fait partie du procès-verbal de la réunion.

#### **Approuver**

Confirmer, autoriser.

#### **Appuyer une proposition**

Un membre qui n'a pas présenté une proposition déclare son appui pour l'examen de la proposition.

#### **Appuyeur, appuyeuse**

Personne qui appuie une proposition.

**Assemblée**

Réunion ou rassemblement important; groupe de personnes qui se réunissent pour discuter de questions et prendre des décisions.

**Avis de convocation**

Annonce officielle et écrite aux membres du syndicat leur fournissant l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**Avis de proposition**

Annonce officielle décrivant une question majeure que la section locale veut soumettre aux membres aux fins de discussion lors d'une prochaine réunion.

**Avoir la parole**

Un membre parle à une réunion; le président donne la parole au membre, ce qui lui donne le droit de parler.

**B****C****Caucus**

Réunion d'un sous-groupe de membres pour discuter d'une question et planifier une proposition.

**Candidat, candidate**

Personne proposée en candidature à un poste au cours d'une élection.

**Céder la présidence**

Lorsque la personne qui préside veut participer au débat, elle demande qu'un autre membre préside la réunion temporairement; habituellement, le vice-président ou le secrétaire-archiviste prend la relève si c'est le président qui occupe le poste de la présidence.

**Clore le débat**

La présidence met fin à la discussion sur une proposition.

**Comité**

Groupe de personnes nommées ou élues par la section locale pour mener une enquête, faire des recommandations ou prendre des mesures pour régler une question.

**Comité ad hoc**

Comité temporaire, mis en place dans un but précis; il est aboli une fois son travail terminé.

**Comité exécutif**

Comité de l'exécutif de la section locale, normalement composé d'une personne à la présidence, à la vice-présidence, d'une ou un secrétaire-archiviste et d'une ou un secrétaire-trésorier. Les règlements de la section locale peuvent permettre à ce comité d'inclure d'autres postes. Les membres de ce groupe sont aussi appelés dirigeants/dirigeantes. Ils sont chargés des fonctions de la section locale lorsque le conseil exécutif n'est pas présent au complet à la réunion.



### **Comité permanent**

Comité permanent de la section locale; il tient des réunions régulières.

### **Confirmation de rejet**

Amendement qui, s'il était adopté, aboutirait au même résultat qu'un vote négatif sur la question principale; un tel amendement n'est pas recevable s'il contredit la proposition principale.

### **Conseil exécutif**

L'exécutif de la section locale, qui est composé de dirigeants élus.

### **Conseiller ou conseillère parlementaire**

Personne qui connaît la procédure des assemblées et fournit à la présidence des conseils sur les règles.

## **D**

### **Débat**

Temps réservé aux membres pour discuter, poser des questions et fournir des arguments concernant une proposition.

### **Décision**

Décision rendue par la présidence.

### **Démission**

Un membre renonce à un poste, à une fonction ou à une nomination.

### **Dépôt**

Façon brève de désigner la proposition de « mise en dépôt ».

### **Deux tiers des votes**

Au moins deux tiers des membres présents et votants doivent voter en faveur d'une proposition pour qu'elle soit adoptée.

### **Devant l'assemblée**

Le moment où une proposition fait l'objet d'une discussion ou d'un débat lors d'une réunion.

### **Dirigeant**

Membre du syndicat qui est élu pour agir au nom du syndicat ou d'une section locale.

### **Dirigeants**

Comité de l'exécutif de la section locale, normalement composé d'une personne à la présidence, à la vice-présidence, d'une ou un secrétaire-archiviste et d'une ou un secrétaire-trésorier. Une section locale peut élargir le comité pour inclure d'autres personnes, comme un responsable des membres et le délégué syndical en chef; ces ajouts peuvent être précisés dans les règlements de la section locale.

### **Discutable**

Propositions dont les membres d'une assemblée peuvent discuter.

### **Disposer (d'une proposition)**

Lorsque les membres ont terminé une proposition; lorsque les membres de la réunion ont voté sur une proposition Voir Réexaminer (le contraire).

**Diviser la question**

Proposition visant à séparer une proposition principale et un amendement; si elle est approuvée, l'assemblée se prononcera sur la proposition et l'amendement séparément.

**Donner la parole à un membre**

La présidence reconnaît le droit de parler d'un membre; permet au membre de parler.

**E****Égalité des voix**

Lorsqu'il y a un nombre égal de voix pour et contre une proposition. La proposition est rejetée parce qu'il n'y a pas de vote majoritaire.

**Énoncer la proposition**

Le président lit la proposition devant l'assemblée, avant la discussion, puis de nouveau avant le vote.

**F****Fermeture des portes**

Fermer les portes pour empêcher quiconque d'entrer ou de sortir jusqu'à la fin du vote.

**G****I****Intervenant, intervenante**

Membre qui a la parole; le président reconnaît d'abord le droit de parler du membre devant l'assemblée.

**Irrecevable**

Proposition, mesure, requête ou procédure qui ne suit pas les règles de procédure.

**L****Limiter ou prolonger le débat**

Proposition visant à réduire ou augmenter le nombre et la longueur des discours, ou la longueur du débat, sur une proposition principale.

**M****Maillet**

Maillet (marteau de bois) utilisé par la présidence au cours d'une réunion, pour maintenir l'ordre. Il symbolise l'ordre et le rôle de la présidence.

**Maintien de la décision de la présidence**

Les membres d'une réunion décident d'appuyer et de maintenir une décision de la présidence après que quelqu'un l'ait contestée ou ait interjeté appel contre la décision.

**Majorité (vote)**

Plus de la moitié des suffrages exprimés.

**Mandat**

Période pendant laquelle un membre occupe un poste de membre élu ou nommé.

**Membre**

Personne membre du syndicat.



### **Mettre fin à la mise en candidature**

La personne responsable des élections à une assemblée met fin à la période pendant laquelle les membres proposent des candidats à un poste.

### **Mise en candidature**

Au cours d'une élection, un membre suggère quelqu'un comme candidat ou candidate à un poste.

### **Mise en dépôt**

Proposition visant à mettre de côté une proposition principale temporairement, jusqu'à un moment inconnu.

## **N**

### **Nommer**

Nommer ou affecter une personne à un poste ou à faire partie d'un comité.

### **Non discutable**

Aucun débat n'est autorisé sur certains types de propositions.

### **Nouveau dépouillement**

Compter les votes encore une fois.

### **Nul et non avvenu**

Annulé ou non valide.

## **O**

### **Objection**

Opposition officielle d'un membre à un élément ou à une procédure lors d'une réunion.

### **Ordre de priorité des propositions**

Classement des propositions des plus importantes aux moins importantes; cela détermine l'ordre dans lequel la présidence doit traiter les propositions.

### **Ordre du jour**

Les points à l'ordre du jour.

## **P**

### **Personnes présentes**

Lorsqu'un membre est physiquement présent à une réunion; un certain nombre de membres doivent être présents pour atteindre le quorum.

### **Point d'information**

Question à la présidence pour plus de renseignements sur l'affaire faisant l'objet des discussions en cours.

### **Point à l'ordre du jour**

Point à l'ordre du jour, comme un rapport, une question ou une proposition.

### **Point d'ordre**

Question officielle à la présidence pour savoir si les procédures correctes sont suivies pendant la réunion.

### **Poste vacant**

Poste non occupé.

### **Président, présidente**

Personne qui dirige une assemblée, également nommée président ou présidente d'assemblée.



### **Président ou présidente d'assemblée**

Personne qui dirige la réunion.

### **Présider**

Diriger une réunion.

### **Procédure des assemblées**

Système de règles pour mener des réunions efficacement.

### **Procès-verbal (d'une réunion)**

Rapport écrit sur ce qui s'est produit à une réunion et sur les décisions prises lors de la réunion.

### **Proposer**

Lorsqu'un membre lance une proposition lors d'une réunion : « Je propose que... ».

### **Proposeur, proposeuse**

Personne qui présente une proposition.

### **Proposition**

Proposition officielle visant à demander aux membres de la réunion de prendre une décision concernant une mesure quelconque; aussi appelé « la question ».

### **Proposition dilatoire**

Proposition qui retarde temporairement une discussion pour voter sur une proposition principale plus urgente.

### **Proposition incidente**

Proposition portant sur une autre proposition déjà devant l'assemblée.

### **Proposition principale**

Proposition qui présente une question aux membres de l'assemblée.

### **Propositions subsidiaires**

Propositions qui modifient, remettent à plus tard ou suspendent temporairement la proposition (question) devant l'assemblée.



### **Question**

Synonyme de proposition.

### **Question ou point de privilège**

Question urgente pour demander à la présidence une décision immédiate; elle porte sur les droits des membres et à la façon dont ils peuvent participer à la réunion; les points peuvent porter sur le confort ou la sécurité dans la salle ou sur la capacité d'entendre les débats.

### **Question ou point de privilège personnel**

Question urgente pour demander à la présidence une décision immédiate; souvent liée à un cas d'inconduite de la part d'un autre membre, à une maladie ou à un désir de quitter la réunion.

### **Question préalable**

Proposition de mettre fin au débat sur la question devant l'assemblée. Si cette proposition est adoptée, on passe directement au vote.

### **Quorum**

Nombre de membres qui doivent être présents (dans la salle) pour que la réunion soit valide et permettant d'y procéder.



## R

### **Rapport**

Communication officielle d'un comité ou d'un dirigeant lors d'une réunion.

### **Rapport d'un comité**

Lorsqu'un comité fournit des détails sur ses travaux au comité exécutif et aux membres de la section locale.

### **Recevoir un rapport**

Entendre un rapport sans prendre de mesures.

### **Réexamen (Proposition de)**

Proposition qui, si elle est approuvée, permettra aux participants de débattre et de voter de nouveau sur une proposition qui a déjà fait l'objet d'une décision.

### **Règles de procédure**

Règles écrites s'appliquant à la façon dont la section locale mène ses assemblées.

### **Règlements**

Les règles qui s'appliquent à la gestion de votre section locale, telles qu'approuvées par le bureau de la présidence nationale du SCFP.

### **Remise (à un moment défini)**

Proposition de reporter le débat et le vote sur une proposition à une date ou à un moment ultérieur.

### **Renvoyer à un comité**

Proposition d'envoyer une proposition principale à un plus petit groupe de la section locale. Ce groupe se penchera sur la question. Il présente la proposition lors d'une prochaine réunion afin que les membres puissent en débattre et procéder au vote. Le renvoi peut se faire avec ou sans instructions.

### **Répondre à une question**

La présidence demande aux membres une proposition officielle sur une question.

### **Report à une date indéterminée**

Proposition qui met fin au débat sur une proposition principale en évitant le vote.

### **Reprise d'une proposition déposée**

Examiner à nouveau une proposition qui a été déposée; reprendre le débat sur cette proposition.

### **Résolution**

Proposition officielle, sur un enjeu d'importance soulevée à un congrès. Une résolution exige des mesures et énonce les raisons de ces mesures.

### **Retrait d'une proposition**

Lorsqu'un membre qui a présenté une proposition demande aux membres de l'assemblée de ne plus l'envisager. Lorsque le président a déclaré la proposition à voix haute, seul un vote majoritaire permet de retirer la proposition.

**Réunion**

Lorsque les membres se réunissent pour discuter de questions et prendre des décisions.

**S****S'abstenir**

Renoncer à voter sur une question ou une proposition.

**Scrutin secret**

Vote à bulletin où les votes des membres sont tenus secrets.

**Suppléant, suppléante**

Membre qui remplace un autre membre.

**Suspension de la séance**

Courte pause qui ne met pas fin à la réunion.

**Suspension des règles**

Les membres de la réunion décident par un vote des 2/3 de mettre fin à la réunion pour traiter d'une affaire urgente.

**T****U****V****Vote affirmatif**

Vote en faveur de la proposition.

**Vote à bulletin secret**

Vote secret sur papier; lors de l'assemblée, les bulletins sont recueillis et comptés, puis le compte final des votes est annoncé.

**Vote à main levée**

Mode de votation sur une proposition; les membres lèvent la main pour exprimer leur choix, pour ou contre, la proposition.

**Vote compté**

Vote où les membres lèvent la main ou se tiennent debout; différent d'un vote à bulletin secret.

**Vote par appel nominal**

Mode de votation sur une proposition; lorsque le nom d'un membre est prononcé, il déclare son vote, pour ou contre la proposition.

**Vote unanime**

Tous les membres ont voté en faveur d'une proposition; il n'y a eu aucune opposition.

Remerciements : Ce glossaire est fondé sur un glossaire élaboré par Nancy Sylvester, écrivaine et formatrice en procédure d'assemblée.

wb/sepb 491